



Dommmages et interets apres un accident et un delit de fuite

Par **enki007**, le **08/04/2009** à **22:55**

Bonjour,
ma femme a été renversé sur un passage piéton, elle a eu l'épaule fracturée et a été très choquée. Le conducteur a pris la fuite.ma femme a eu 30 jours d'itt.
aujourd'hui la police m'a appelé et ils auraient retrouvé le chauffard.
Que sommes nous en droit de demander en dommages et interets a l'assurance du chauffard?
Cordialement

Par **Tisuisse**, le **08/04/2009** à **23:50**

Bonjour,

Avez-vous pris un avocat spécialisé en droit routier ? Si oui, qu'en pense-t-il ? Si non, il serait utile pour vous, d'en avoir un. Le greffe du tribunal vous communiquera la liste des avocats spécialisés.

<http://www.google.fr/search?hl=fr&q=avocat+accident+circulation&btnG=Rechercher&meta=>